

L' "AMEN" EST LA RATIFICATION DE LA PRIÈRE

" Que signifie le mot *Amen* ? " demandait le juge à la martyre Anastasie (1). Combien de chrétiens pourraient poser la même question, s'ils s'intéressaient davantage aux paroles et aux rites de la sainte liturgie.

La traduction : " Ainsi-soit il ! " que l'on en donne généralement, n'en rend point le sens intégral, et c'est à nos Saints Livres qu'il nous faut recourir, si nous voulons avoir, sur la valeur et la portée de ce mot, des indications qui nous satisfassent.

La racine en marque l'idée de fermeté, de certitude, d'appui, de soutien, d'affirmation, et les circonstances où nous le trouvons employé dans l'Ancien Testament en justifient pleinement l'étymologie.

Moïse, au nom du Seigneur, intimant aux Hébreux l'ordre de renouveler, dès leur entrée dans la terre de Chanaan, le pacte d'alliance conclu avec l'Eternel, dicte aux Lévités, une longue suite d'imprécations : " Maudit, qui façonne une idole !... Maudit qui traite avec mépris son père ou sa mère !... Maudit, qui ne garde point les paroles de cette loi, et ne les met pas en pratique !... " et tout le peuple, d'une commune voix, devait ratifier par un " *Amen* " ! chacune de ces malédictions (2).

C'est la même adhésion d'esprit et de cœur, s'exprimant par un souhait, qui répondit au cantique chanté par David, lors de la translation de l'Arche à Jérusalem. " Béni soit Jéhovah, le Dieu d'Israël, de siècle en siècle ! " conclut le roi ; et, relate l'Ecriture, " tout le peuple dit : " *Amen* ! " et loua Jéhovah " (3). Il en est encore ainsi à la fin de plusieurs psaumes : l'*Amen* ! fait écho à la louange du Seigneur :

(1) SURIUS, 26 déc., § 28.

(2) *Deuter.*, XXVII, 11-26.

(3) *I Paral.*, XVI, 36-37.